

# COMMUNE DE BLESSAC

## Compte rendu du conseil municipal du lundi 21 novembre 2016

Etaient présents : Mmes ARTETA, FINK TEHERY, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, VADIC ainsi que, MM. BERNARD, CHEZEAUD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, SERRE

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

### ORDRE DU JOUR

#### **1- Projet d'assainissement rue des Barbaries**

Le conseil municipal a voté pour les travaux d'assainissement concernant 5 maisons rue des Barbaries à savoir : HENRARD, COULAUD, PEIGNIER, DECHAUD ET MOREL. Ces maisons sont prioritaires au vu des critères suivants : humidité permanente des terrains, inondations fréquentes lors de fortes pluies, facilité d'intervention, etc...

Vote à l'unanimité : 15 pour

#### **2- Réhabilitation de l'Eglise**

M Magnat informe le conseil que l'église a été entièrement vidée afin de permettre le démarrage des travaux au plus tard en février 2017 sachant que si le temps devait se détériorer avant cette date, l'entreprise Bouillot pourrait intervenir sans installer d'échafaudage mais seulement à hauteur d'homme.

Vote à l'unanimité : 15 pour

#### **3- Mouvement de personnel**

M. Le Maire informe le conseil municipal de plusieurs mouvements de personnel à savoir :

- Départ en retraite de M. Martin Jacques au 01 avril 2017
- Titularisation de M. Bonnet Thierry au 01 décembre 2016
- Reconduction du contrat aidé de Mme Bouret Martine pour 1 an.

Vote à l'unanimité : 15 pour

#### **4- Voyage au Sénat**

La mairie de Champagnat a sollicité la mairie de Blessac afin d'organiser un voyage au Sénat pour récompenser l'ensemble des jeunes ayant participé cet été au dispositif « Argent de Poche ». Ce voyage serait effectué en car pour 40 personnes (20 de chaque commune) et représenterait un coût par commune de 800€ (40€ par personne). La mairie de Blessac prendrait en charge la quote part du car pour les 5 enfants, 4 encadrants bénévoles, l'employé communal et une conseillère municipale bénévole pour l'encadrement de cet été (coût total du car : 440€) ainsi que les repas des 5 jeunes (125€) ce qui représenterait au total pour la commune une somme de 565 €. Les 4 adjoints et 6 accompagnateurs ou conjoints, quant à eux, auraient le coût du transport et du repas entièrement à leur charge.

Vote à l'unanimité : 15 pour

#### **5- Déplacement de l'école à la Médiathèque**

Il est prévu cette année 3 voyages à la Médiathèque de Felletin subventionnés par le Conseil Départemental. Une délibération doit être prise à cet effet.

Vote à l'unanimité : 15 pour

#### **6- Questions et informations diverses**

##### ***Informations diverses :***

M. Le Maire informe le conseil que Mme Lambert de la DSV est intervenue au restaurant scolaire le 03 novembre 2016 et que son rapport indique un niveau de maîtrise sanitaire satisfaisant avec comme non-conformité l'oubli de l'origine de la viande bovine sur les emballages.

Le conseil municipal a renouvelé sa demande afin que les gravats sur le parking du dolmen soient définitivement enlevés et que soient installés des grosses pierres afin d'empêcher le dépôt d'autres gravats. Cette intervention est programmée prochainement par l'entreprise Janicaud.

L'Arbre de Noël du RPI aura lieu le vendredi 16 décembre 2016 à 17h à la salle polyvalente de Blessac.

##### ***Questions diverses :***

Un courrier de M. Rasolonjatova président de l'Association Sportive et Culturelle Mayotte Creuse (ASCMC) demande à la commune la possibilité d'utiliser le stade ainsi que les vestiaires à titre gracieux afin d'organiser des manifestations diverses. Le conseil accepte.

Vote à l'unanimité : 15 pour